



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Mme Claudine Fréchette, présidente d'élection, annonce ce qui suit aux électrices et aux électeurs de la Ville de Mont-Tremblant.

1. Le poste de maire et un poste de conseiller municipal pour chacun des districts électoraux n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sont ouverts aux candidatures.
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection situé au 1145, rue de Saint-Jovite aux jours et heures suivants :

DÉPÔT - MISE EN CANDIDATURE	
Jours	Heures*
19 septembre 2025	9 h à 12 h et 13 h à 16 h
23 au 26 septembre 2025	
29 septembre au 2 octobre 2025	
3 octobre 2025	9 h à 16 h 30 de façon continue
Nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès de la présidente d'élection	

* L'heure limite de réception étant celle apparaissant à l'horloge du bureau de la présidente d'élection.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux jours et heures suivants :

Mode de scrutin	Jour	Heure
Jour du scrutin	Dimanche 2 novembre 2025	10 h à 20 h
Jour de vote par anticipation	Dimanche 26 octobre 2025	12 h à 20 h
Jours de vote au bureau de la présidente d'élection**	Lundi 27 octobre 2025	10 h à 15 h
	Mercredi 29 octobre 2025	15 h à 19 h

** À noter que le vote au bureau de la présidente d'élection vise à prioriser les personnes ayant besoin de plus de temps et d'accompagnement pour voter ou le personnel électoral qui travaille le jour du vote par anticipation ou du scrutin.

AUSSI, si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre 2025 à votre présidente d'élection de **voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Si votre domicile n'est pas sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant, vous pourrez voter par correspondance.

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le 16 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 17 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 octobre 2025, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. Les personnes mentionnées ci-dessous sont nommées aux postes suivants :

Mme Maude Picotin : Secrétaire d'élection

Responsable de la liste électorale

Mme Lejla Sabic : Personne désignée pour recevoir une déclaration de candidature

Adjointe responsable du personnel électoral

Mme Vickie Vandal : Adjointe responsable du matériel électoral

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Donné à Mont-Tremblant, ce 27 août 2025.

Claudine Fréchette
Présidente d'élection

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Mme Claudine Fréchette
cfrechette@villedeumont-tremblant.qc.ca
819-681-6420

1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant QC J8E 1V1

Élections municipales

